

FLASH MAG

COMMUNE D'EVETTE-SALBERT

BULLETIN
D'INFORMATION

JUIN 2017

www.evettesalbert.fr



Le mot du maire

Chères Evalbertaises, chers Evalbertois,

La parution de la 2ème édition du Flash Mag dans sa nouvelle version est pour moi l'occasion de vous annoncer les travaux prévus dans le prochain quadrimestre :

- Remplacement et isolation de la toiture de la salle polyvalente.
- Installation de vitrages isolants à la salle polyvalente et à l'école.
- Divers travaux de réfection de voirie dont ceux prévus rue du Cerf.

Merci de votre compréhension pour les désagréments que ces travaux pourraient occasionner.

Bien à vous.

Bernard Guillemet

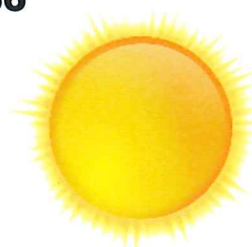


CCAS - Plan canicule "info service" tel 0 800 06 66 66

Les bons réflexes à adopter afin de prévenir les risques.

- avoir une bonne hydratation (boire environ 1,5 litre d'eau par jour) ;
- manger en quantité suffisante ;
- maintenir sa maison au frais (fermer les volets le jour) ;
- éviter les efforts physiques ;
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées incitez les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition à la mairie afin de recevoir l'aide de bénévoles et pendant une vague de chaleur prenez de leur nouvelles régulièrement.



CULTURE

Nouvelle Fête : Les Evalbertois ont du talent

Le Comité des Fêtes propose de partager les talents cachés des Evalbertois, de toutes générations. Domaines : arts, artisanat, musique, danse ou poésie.

Date retenue : 03/02/2018. Programme : Exposition & spectacle.

Faites-vous connaître ! Paule GUILLEMET : guillemet.paule@wanadoo.fr ou 06 70 15 03 79
ou Laurent CORDIER : 06 02 15 27 08

Bibliothèque à la salle polyvalente rue des Taillis

Lors des Eurockéennes, fermeture exceptionnelle **le Samedi 8 juillet 2017.**

Vacances d'été - Fermeture le **Samedi 29 juillet** après la permanence (11h45).

Ré-ouverture **le lundi 04 septembre** à 16h30.

IL N'Y A
PAS QUE
VOTRE MAMAN
QUI PENSE
QUE VOUS AVEZ
DU TALENT.

VIE PRATIQUE

UN PROJET. Vous envisagez des travaux ?

La validité des permis de construire et déclaration de travaux est de 3 ans. **Une déclaration préalable de travaux est obligatoire dans les cas suivants :**

- Travaux de modification de l'aspect extérieur de votre bâtiment tels la création d'une fenêtre de toit ou le changement de couleur de la façade ou de tuiles ;
- Changements de destination d'un bâtiment existant (transformation d'un bâtiment agricole en habitation) sans modification de la structure ou de la façade, même si le changement de destination ne nécessite pas de travaux ;
- Construction de murs dont la hauteur est supérieure ou égale à 2 mètres, clôtures ;
- Construction de piscines dont le bassin a une superficie comprise entre 10 et 100 m² et qui ne sont pas couvertes (ou avec une couverture fixe ou mobile ne dépassant pas 1,80 m de hauteur) ;
- Construction d'un nouveau bâtiment ou travaux sur une construction existante créant une emprise au sol ou une surface de plancher comprise entre 5 et 20 m².

Pour plus de renseignements

tél Mairie 03.84.29.21.20.

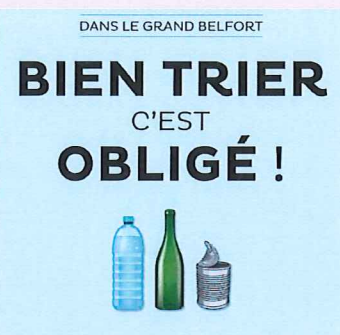
Trier ce n'est plus un choix, c'est une OBLIGATION !

Le geste du tri doit devenir systématique. Nouvelle campagne de sensibilisation au tri LANCEE avant la verbalisation pour les "mauvais" trieurs en septembre !

Respecter les consignes c'est améliorer les quantités et la qualité des déchets recyclables.

Le papier réutilisé, ce sont des arbres en moins à abattre.

plus d'informations sur www.agglo-belfort.com



Gagnez du temps !

La mairie est accessible 24 H / 24 ...à tous les téléservices disponibles sur Service-Public.fr :

- Demande d'actes d'Etat-civil
- Inscription sur liste électorale
- Recensement citoyen obligatoire
- Changement de coordonnées



REMISE DE LA CARTE AVANTAGES JEUNES

Elle est destinée à tous les jeunes collégiens, lycéens, étudiants. Nouvellement arrivé (e) au village, faites-vous connaître au secrétariat de Mairie. Les avantages concernent les enfants (et non les parents).



Le samedi 07 septembre
dès 13h15 à la mairie,
R.de C. / Bureau des Adjointes,



CHANGEMENTS au 1er JUILLET

ALLOCATIONS ASSURANCE CHÔMAGE, LIQUIDATION UNIQUE DES RETRAITES, ISOLATION ACOUSTIQUE EN CAS DE TRAVAUX IMPORTANTS, DIAGNOSTICS ÉLECTRICITÉ ET GAZ À FOURNIR pour les baux locatifs signés à compter du 1er juillet 2017 : dont les installations intérieures d'électricité et de gaz, ont plus de 15 ans. Le logement est situé dans un immeuble collectif et le permis de construire a été délivré avant le 1er janvier 1975."

Plus d'information sur Service-public.fr



OBLIGATION pour les deux roues de s'équiper de plaques immatriculation au format réglementaire.

Les véhicules à moteur à 2 ou 3 roues et les quadricycles à moteur non carrossés doivent être équipés de plaques d'immatriculation au format : 210 mm par 130 mm. Plaque non conforme = amende de 135 €.

LE BIEN VIVRE ENSEMBLE



Le brûlage des végétaux est interdit.

De septembre à fin octobre : période de broyage des déchets issus de coupe à la tronçonneuse ou à la scie, à domicile

**Demande d'intervention sur www.evettesalbert.fr
onglet « Documents » puis « Services publics ».**

Les haies et le domaine public.

Pensez à couper arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et veillez à préserver le passage des piétons.

Utilisation des appareils à moteur thermique et électrique selon arrêté

préfectoral :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Affichage déclaration préalable de travaux et permis de construire.

L'autorisation de travaux doit être affichée, de façon visible, sur le terrain pendant toute la durée des travaux. (annexe 4 de la non-opposition délivrée par la Mairie).

Le défaut d'affichage fait obstacle au commencement du délai de recours laissé aux tiers pour contester l'autorisation d'urbanisme. Les tiers ayant un intérêt à agir peuvent donc contester l'autorisation sans limitation dans le temps.

VIE SCOLAIRE

Les inscriptions aux services périscolaires 2017/2018 sont ouvertes !

(accueil, restauration, transport scolaire)

Documents téléchargeables sur le site www.evettesalbert.fr

Le nouveau directeur au Groupe Scolaire, en élémentaire, M. BAILLY est bien connu des parents et des écoliers.

**Contact maternelle : 03.84.29.11.10 Mme DROZ
Contact élémentaire : 03.84.29.12.26 M. BAILLY**

Rentrée des classes des enfants

le lundi 4 septembre 2017

pour les élèves de maternelle et du primaire.



AGENDA

01/07

FETE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE - Salle polyvalente rue des Taillis

06-07-08-09/07

LES EUROCKEENNES - Le Malsaucy.

10/09

FETE DU SPORT - Salle polyvalente dès 08h.

17/09

MARCHE AUX PUCES - Rue des 5 Frères Jardot dès 08h.

26/09

COLLECTE DU SANG - Salle polyvalente à 16h30.

07/10

DIAPORAMA - Salle polyvalente à 20h30.

16/11

REUNION PUBLIQUE - Salle polyvalente à 19h00

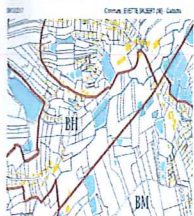
18-19/11

EXPOSITION D'AUTOMNE - Salle polyvalente

JEUNES - Informations de l'Assurance Maladie

Aide financière pour les jeunes sans activité en situation de précarité, première carte Vitale etc... Toutes les informations sur le site www.secu-jeunes.fr

RAPPEL Mise à jour du plan cadastral jusqu'en novembre 2017



Les propriétaires fonciers et habitants d'Evette-Salbert doivent permettre l'accès de leur(s) terrain(s) au géomètre du cadastre afin qu'il effectue les travaux de lever, (lever des constructions neuves, additions de constructions).

ALSH LE VERBOTE - Grandes vacances d'été

Du 10 juillet au 04 août. Programme détaillé pour chaque semaine sur notre site

www.evettesalbert.fr,

onglet « Documents »

tél. 03 84 29 21 20.

Nouveau ! Un service de restauration sera assuré pendant cette période.

ACCUEIL DE LOISIRS DU VERBOTE
ALSH Le Verbote
Ecoles des Sources
25 Rue d'Evette
06 02 15 27 08

VACANCES D'ETE
du 10 juillet et 9 août 2017

NOUVEAU : Mise en place d'un service de restauration au centre de loisirs !

Centre ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15 pour les enfants entre 3 et 11 ans

Inscriptions par mail, téléphone ou auprès du secrétaire de mairie aux heures d'ouverture des bureaux.
servicesocial@mairieevettesalbert.fr - Tél. 03 84 29 21 20

CARNET

Naissances

- GILLET Sohan
- WEITZ Nora
- MARGERARD Louis
- VAUTHIER Nathan
- BALLET BOILLETOT Apolline

Décès

- PLOYE Daniel
- JACQUIN Andrée
- BOUTHERIN Jean
- PELTIER Hélène
- MINIER Philippe

La mairie vous accueille

du lundi au vendredi (Eté - fermée le mercredi)

de 13h30 à 17h00 (Eté - de 15h à 17h30)

Permanence

le samedi matin de 9h00 à 12h00

FERMÉE
le samedi 15 juillet 2017

EMPLOI - Offres

- L'association d'aide et de soins à domicile de l'Aire urbaine recherche des agents à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale....

Contact : **APASAD SOINS PLUS**

tél. 03.81.97.33.77 ou apasoin.jbazin@orange.fr

- L'Agence **ADECCO** de Montbéliard recherche (H & F) : garnisseurs, outilleurs, moulistes, retoucheurs, maintenanciers, conducteurs d'installation, responsables unités, carrossiers, peintres, moniteurs, responsables qualité, opérateurs et caristes. De plus formation de cinquante personnes au CACES

tél 03.81.94.91.91 Soraya **BENBIOU**.

Les Amis de l'Hôpital

Cette Association rassemble des personnes bénévoles qui apportent réconfort et affection à celles et ceux pour lesquels la maladie ou l'âge a nécessité une hospitalisation.

Ils invitent toute personne à devenir membre actif de leur Association.

Contact : contact@lesamisdelhopital-nfc.fr

SÉCURITÉ - Travaux d'aménagement rue du Thiamont.

Les travaux préparatoires débuteront dès le 10 juillet. Les travaux de voirie et de signalisation au sol dureront 4 semaines.

Nous vous recommandons la plus grande prudence et le respect de la signalisation mise en place pour votre sécurité.



Conciliateur de justice

Mission : faciliter, trouver une solution amiable, entre 2 parties, constater le règlement à l'amiable des conflits ou litiges soumis, que soit ou non déjà saisi un juge. Il reçoit, sur rendez-vous, en Mairie de Valdoie, le jeudi de 14h à 17h 30.

Dates sur notre site "Documents" - tél. 03 84 57 64 64

☎ 03 84 29 21 20

@ mairie@evettesalbert.fr